

## PROGRAMME BRONZE

## PROGRAMME ARGENT

## PROGRAMME OR

## PROGRAMME PLATINE

<b>Moteur (essence ou diesel)</b> Bloc-cylindres, culasses et toutes les pièces lubrifiées internes, incluant vilebrequin et coussinets de palier, balanciers, pistons, axes et segments, bielles et coussinets, arbres à came et coussinets, , soupapes, guides ressorts des soupapes, sièges des soupapes, arbre(s) de culbuteur et culbuteurs, tiges de culbuteur et poussoirs, pompe à l'huile, anti-vibrateur harmonique, chaîne de distribution et pignons (engrenages) de distribution, volant moteur, support de moteur, poulie.	✓	✓	✓	✓
<b>Transmission (manuelle ou automatique)</b> Carter de boîte de vitesses, couronne de lancement, convertisseur de couple, modulateur à dépression, couvercles du gouverneur et servo, toutes pièces mécaniques internes lubrifiées incluant corps de soupapes, pompe à pression, bandes et tambours, gouverneurs, roulements pignons, fourchettes et synchronisateurs, supports de transmission, refroidisseur et canalisation à l'huile.	✓	✓	✓	✓
<b>Différentiels (avant et arrière)</b> Carters et toutes pièces internes, essieux avant et arrière, joints universels, couronnes et pignons, roulements de pignons et couronnes, pignons, unité de posi-traction, satellites, fourches (arbres de transmission, roulement de support, support de boîtier de transfert).	✓	✓	✓	✓
<b>Turbocompresseur ou surcompresseur</b> Carter, (en cas de dommages internes) toutes pièces internes lubrifiées, et que la dite pièce est installée à l'usine par le fabricant seulement.	✓	✓	✓	✓
<b>Boîtier de transfert (4X4)</b> Boîtier, jeux d'engrenage, chaîne d'entraînement, pignons, roulement interne, coussinets, toutes les pièces lubrifiées internes (arbres principaux, support de boîtier de transfert sont inclus lors d'un bris majeur seulement). En cas de dommages internes.	✓	✓	✓	✓
<b>Roulement de roues et joints homocinétiques</b> Les joints homocinétiques (cardans) et les roulements de roues (lors de bris majeurs seulement).	✓	✓	✓	✓
<b>Système et pièces de direction</b> Boîtier et toutes pièces internes lubrifiées, crémaillère et pignon et toutes pièces internes lubrifiées, pompe servo-direction, arbre principal et intermédiaire (lors de bris majeur seulement).	✓	✓	✓	✓
<b>Système de refroidissement</b> Pompe à eau, embrayage hydraulique du ventilateur, contacteur thermique du ventilateur et moteur électrique du ventilateur.	✓	✓	✓	✓
<b>Système de freins</b> Maître-cylindre, dispositif servofrein hydraulique, cylindres de roues, étrier de freins et pistons, compensateurs de freinage, canalisations, plateaux de freins.	✓	✓	✓	✓
<b>Accessoires, systèmes électriques et compresseur d'air climatisé</b> Démarreur, alternateur, compresseur d'air climatisé, moteur des essuie-glaces avant et arrière, pompes des lave-glaces avant et arrière, moteur de ventilation de la chaufferette. moteur toit ouvrant et toit convertible et son mécanisme.	✓	✓	✓	✓
<b>Bagues et joints d'étanchéité</b> Tous les joints d'étanchéité, bagues et filtres sont inclus sur les composants couverts 1 à 4 ci-devant, lors d'une réparation nécessaire reliée à un bris ayant occasionné une panne du véhicule et ladite pièce est expressément couverte par le programme choisi.	✓	✓	✓	✓
<b>Système de climatisation et chauffage</b> Compresseur, condensateur, évaporateur, soupape de détente, les pièces suivantes sont couvertes lorsqu'elles sont nécessaires à la réparation ou au remplacement d'une pièce admissible ci-dessus : accumulateur/réservoir déshydrateur, les huiles et réfrigérants (pour les pièces d'origine du fabricant).	✓	✓	✓	✓
<b>Pièces électroniques et plus</b> Unité de commande d'injection de carburant et/ou d'allumage électronique, module de commande électronique, pièces électroniques du régulateur de vitesse monté sur le moteur (seulement pièces d'origine du fabricant), unité de contrôle automatique de température, programmation d'affichage du tableau de bord, groupe principale d'affichage numérique du tableau de bord, actionneurs des portières à commande automatique, commutateurs (excluant les émetteur et récepteurs pour le verrouillage à distance, ainsi que portières coulissantes et hayons à commande automatique), moteurs et commutateurs des vitres à commande automatique, commutateurs des sièges, moteurs et commutateurs du toit ouvrant ,pompe à essence, régulateur de pression et pompe du système de freinage antiblocage (A.B.S.), pièces électroniques interne de la boîte de vitesses et du boîtier de transfert (4x4 ou traction intégral AWD), contrôle du limiteur de pression de suralimentation et refroidisseur intermédiaire.	✓	✓	✓	✓
<b>Pièces hautes technologies</b> Chaîne audio, lecteur cd, lecteur dvd avant et arrière, système GPS, haut-parleurs, caméra de recul, capteurs de stationnement, capteurs de collision, capteurs d'angle mort, système d'entrée sans clés, en autant que ce soit des pièces d'origine du fabricant.	✓	✓	✓	✓
<b>Programme fidélité</b> Si le véhicule est déclaré perte totale au court du terme de la garantie supplémentaire un crédit sera émis applicable à l'achat d'une garantie sur le prochain véhicule.	✓	✓	✓	✓
<b>Suspension pneumatique</b> Chambre d'air (ballons pneumatiques) blocs de soupape, compresseur de suspension pneumatique, réservoir de suspension pneumatique, rotules supérieure et inférieure, bras de suspension supérieur et inférieur et leurs bagues, fusées de direction.	OP	OP	✓	✓
<b>Remboursement</b> Applicable sur les termes de 36 mois et plus Si aucune réclamation n'est faite au court du terme de la garantie supplémentaire, une garantie similaire, sans aucun frais, sera émise lors de l'achat du prochain véhicule de valeur et de catégorie comparable ou moindre.	OP	OP	✓	✓
<b>Système d'injection d'urée</b> Applicable uniquement pour les moteurs diesel. Module, réservoir, système de chauffage, écran de chaleur, pompe, unité de dosage, injecteur.	OP	OP	OP	✓
<b>Aucune franchise</b> Permet d'éviter de payer la franchise applicable en cas de réclamation admissible couverte par le programme de garantie.	✓	OP	OP	✓
<b>Véhicule de courtoisie</b> Une indemnité de location de 30 \$ par jour jusqu'à concurrence de 7 jours au total, lorsque le véhicule est en réparation et est hors service plus de 48 heures.	✓	✓	✓	✓
<b>Service d'assistance routière</b> Une indemnité maximale de 75\$ par événement, maximum 3 appels de services par contrat. Dans le cas d'un des incidents suivants : remorquage, survoltage de batterie, livraison de carburant, services de déverrouillage, changement de pneu, treuillage.	✓	✓	✓	✓
<b>Assistance remorquage</b> Une indemnité de remorquage ne dépassant pas 75 \$ par événement lors d'une panne du véhicule causée par une des pièces couvertes du contrat.	✓	✓	✓	✓

**KM + GARANTIE, POUR ROULER L'ESPRIT TRANQUILLE !**